

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

50 Cts par Année

RIGOREUSEMENT  
PAYABLES D'AVANCE.



ANNONCES :

ON TRAITÉ DE GRÉ A GRÉ

—AVEC—

L'ADMINISTRATION

POUR

L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

Vol. 2

St-Hyacintha, 21 Juillet 1892

No. 22

## AVIS

L'abonnement à l'*Echo*, pour toutes personnes ne faisant pas partie de l'Union St-Joseph est de 50 cts par année payable rigoureusement d'avance, c'est-à-dire dans le mois qui suit la date du commencement de l'abonnement. L'abonnement non ainsi payé d'avance sera réclaté au prix de 75 cts. Il ne sera jamais fait d'exception à cette règle et l'on n'accepte pas de timbres en paiement.

Le journal est fourni gratis à tous les membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe en considération du montant à payer par chacun d'eux pour les frais d'administration supplémentaires de la Société.

Nous comptons sur le dévouement de tous nos confrères aux intérêts de l'Union St-Joseph pour solliciter des abonnements auprès des personnes qui n'en font pas encore partie. C'est là un moyen de propagande en même temps que une source de revenus pour la Société.

## La loi du travail

"L'homme est fait pour travailler, comme l'oiseau pour voler," dit l'Écriture Sainte. Celui qui dédaigne le travail ne répond pas à la haute mission pour laquelle il est sur la terre. Cette nécessité du travail a été imposée au premier homme en punition de sa désobéissance. Dieu, en punissant de ce qu'Adam avait péché, lui dit : "Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front." Adam et sa postérité furent donc alors soumis à la loi du travail.

Toutes les nations de l'antiquité ont travaillé ce qui les a rendus glorieuses et puissantes : leurs rois, leurs hommes, leurs armées, leurs navires. Le travail des païens n'était, il est vrai, qu'une soumission de leur orgueil et n'avait pas un but sublime et religieux ; tout était matériel.

Le Fils de Dieu, en venant sur la terre, fit du travail non pas un joug, mais une douce nécessité ayant pour but la gloire de Dieu et le bien de la humanité. Le chrétien doit donc consacrer son travail, non comme une

peine et un châtement, mais comme un moyen efficace de parvenir à la plus haute perfection.

Rien ne dispense l'homme du travail, ni la fortune, ni le rang, parce que seul le travail peut lui préparer une grande et véritable influence.

L'homme ne peut rien entreprendre sans lui. Conçoit-il un projet, ce projet exige pour son succès un certain nombre de mouvements matériels et moraux chez une foule d'êtres qui ne dépendent pas de lui. Seul, il est impuissant, mais s'il s'unit à l'action du Créateur, l'homme perd son impuissance et son travail, se reposant en Dieu, produira de bons fruits. "Vous ne pouvez rien faire sans moi," a dit Jésus-Christ.

Souvent des hommes pervers se sont servis du travail pour répandre dans la société humaine des principes funestes ; alors Dieu permet que ces maux arrivent pour montrer la faiblesse de l'homme lorsqu'il s'éloigne des autels de l'Être Suprême. Nous, chrétiens, nous sommes obligés de travailler comme pêcheurs et comme soumis au Christ. Comme pêcheurs, parce que nous sommes coupables par la chute de notre premier père, et parce que nous avons encore péché par notre propre volonté ; il nous faut donc embrasser le travail comme une peine méritée que nous impose la justice divine et comme un moyen de nous réconcilier avec Dieu. Comme soumis au Christ, parce que nous devons chercher à imiter notre Sauveur qui a été dans les travaux dès sa plus tendre jeunesse.

Mais ceux qui ne reconnaissent point le Christ et sa sublime doctrine n'en sont pas moins obligés de travailler, car la loi du travail est une loi commune à tous les hommes.

Voyez, dans l'antiquité, ces écrivains de génie qui, pour trouver la gloire, ont pâli sur les livres ; ces généraux illustres qui ont appris et étudié pendant longtemps la stratégie de l'art militaire ! Tous les grands hommes que la terre a produits doivent leur science et leur gloire à un travail dur et incessant. Mais pour réussir dans ce qu'un homme projette, il faut la constance ; sans cette admirable vertu, l'homme ne peut rien retirer de son travail, avec elle

le travail devient fécond et produit de bons fruits. Ainsi, travaillons, et parce que Dieu le veut et parce que cela est dans nos intérêts, car l'homme oisif est sujet à tous les vices. Dans notre travail, ayons toujours devant les yeux ce but sacré : la gloire de Dieu et le bien de nos semblables.

## Nécessité de la prévoyance

Quand l'animal a satisfait le besoin présent, il s'endort et ne cherche pas à dépasser la mesure exigée par sa nature, ni à préparer d'avance la satisfaction des besoins à venir. Quelques-uns, comme les abeilles par exemple ou les fourmis, guidés par leur instinct, font il est vrai des provisions, mais ils amassent uniquement ce qui leur sera nécessaire pour vivre pendant la période de l'année où il leur sera impossible de se procurer leur subsistance au dehors.

L'homme, qui est doué d'intelligence, prévoit ses besoins futurs, et travaille non-seulement pour le présent mais encore pour l'avenir. A mesure qu'il s'élève d'un degré dans la civilisation, ses besoins augmentent, et il ne peut se passer de choses qui auparavant lui auraient paru superflues. Le travail lui permet de satisfaire à ces besoins nouveaux qui en amènent d'autres, lesquels exigent de nouveaux efforts. L'extension indéfinie, dont sont susceptibles les besoins de l'homme, est donc ce qui l'amène à passer graduellement de la vie sauvage à l'état civilisé.

Il peut, il est vrai, abuser de cette faculté et, quand il a amassé pour l'avenir, il peut faire mauvais usage de ses provisions. Ainsi il lui arrive de manger ou de boire plus qu'il n'est nécessaire, parfois même plus qu'il ne convient. C'est un grand tort. Mais si ses efforts ne tendent qu'à lui procurer un logement plus sain et plus propre, des habits de diverses sortes, pour l'hiver et pour l'été, pour tous les jours ou pour le dimanche ; s'il travaille pendant six jours de façon à se reposer le septième, et à se donner le temps de cultiver son intelligence ; s'il économe en prévision des jours où la ma-

ladie viendra le visiter, ou de l'époque où l'âge ne lui permettra plus de continuer son métier ; tout cela est très louable. C'est le résultat de l'esprit de prévoyance et c'est parce que l'homme est capable de prévoyance qu'il est capable de progrès.

## BIBLIOGRAPHIE

[Voir annonces L. A. Choquet et frère]

Librairie TÉQUI, 85, rue de Rennes, Paris.

"Le R. P. Félix", de la Compagnie de Jésus, par le P. JOSEPH JENNER de la même compagnie, 1 vol. in-12, 1 fr. franco, 1,25 fr.

Tel est le titre d'un volume de 268 pages dont la lecture nous a rempli d'une douce et triste émotion, en faisant revivre à nos yeux l'orateur illustre, le prêtre pieux, l'homme excellent qui, après une longue vie, consacrée en majeure partie à la prédication, alla, le 3 juillet 1891, recevoir au ciel la récompense de ses travaux apostoliques.

Il appartenait à la Compagnie de Jésus de retracer la vie exemplaire d'un de ses membres les plus glorieux ; et le R. P. Jenner, qu'elle a chargé de ce soin, l'a rempli avec l'autorité qui lui appartient et l'élegante sobriété qu'exigeait un sujet aussi vaste et aussi imposant.

L'historien prend le P. Félix à sa naissance ; il le suit dans son enfance, passée aux champs, à l'ombre de l'église ; il l'accompagne dans son adolescence, vouée à l'étude et à l'enseignement ; il se mêle aux foules innombrables qui se pressent au pied de sa chaire, avides d'entendre sa parole ; il marche dans le sillon lumineux de son éloquence convaincante et persuasive qui, partant de Notre-Dame de Paris, brilla, pendant quarante ans, successivement dans les principales métropoles de France et de l'étranger ; il nous fait entrer dans l'intimité admirative et respectueuse du monde littéraire et scientifique avec l'infatigable apôtre ; nous relisons avec lui l'admirable bref de Pie IX par lequel le Saint-Père le louait, le 25 août 1870, des immenses services rendus par lui à la Sainte Eglise.